



COMPTE RENDU DE LA 194^e RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES

(ADOPTÉ)

- DATE** : Les 21, 22 et 23 septembre 2015
- LIEU** : Territoire de chasse de la famille Wapachee (21 sept.) et Auberge Capissisit d'Oujé-Bougoumou (22 et 23 sept.)
- PRÉSENCES** : François Boulanger, Canada
Manon Cyr, Québec
Pascale Labbé, Québec
Ginette Lajoie, Gouvernement de la Nation crie (GNC)
Jean-Pierre Laniel, Québec
Chantal Otter Tétreault, GNC, vice-présidente
Jean Picard, Canada (au téléphone)
Melissa Saganash, GNC, présidente
Monique Lucie Sauriol, Canada (au téléphone)

Marc Jetten, secrétaire exécutif
Graeme Morin, analyste en environnement
- ABSENCES** : Line Choinière, Canada
Guy Héту, Québec
Rodney Mark, membre d'office, Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage (CCCPP)
- INVITÉS** :
- Pour la visite terrain du 21 sept.:**
- Jacqueline Leroux, Vice-présidente régionale Environnement, Métaux BlackRock
Abel Bosum, Négociateur, Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)
Curtis Bosum, Chef, Nation crie d'Oujé-Bougoumou
Lance Cooper, Vice-chef, Nation crie d'Oujé-Bougoumou
Adario Masty, Administrateur local en environnement,
Nation crie d'Oujé-Bougoumou
- Pour le point 2:** Johanne Morasse, Comité des ressources naturelles,
Gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ)
- Pour les points 11 et 12 (par téléphone):** Stéphanie Bleau, Spécialiste Vulnérabilités
Impacts Adaptation, Consortium OURANOS
Geneviève Brisson, professeure en anthropologie,
Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- Pour le point 13 :** Pamela MacLeod, analyste en environnement, Gouvernement de la Nation crie
Hubert Petawabano, administrateur local en environnement,
Première nation crie de Mistissini

Lundi, 21 septembre 2015

1. VISITE TERRAIN DU FUTUR SITE DE LA MINE BLACKROCK

Jacqueline Leroux de BlackRock mène les membres au futur site minier, situé environ 30 km à l'est de Chibougamau, à vol d'oiseau. Le site, incluant la mine, le concentrateur et le parc à résidus, occuperait une superficie d'environ 3 km². Elle explique les démarches de l'entreprise pour entrer en contact avec les Cris et prendre en considération leurs préoccupations. Le projet a subi plusieurs modifications afin d'atténuer l'impact sur les pratiques traditionnelles de la famille Wapachee. Par exemple, un lac où devait se trouver un parc à résidus a été épargné en raison d'un ravage d'originaux à proximité.

Abel Bosum du Grand Conseil des Cris (GCC) explique que la famille Wapachee était plutôt réticente à accepter un nouveau projet sur son territoire de chasse (aire de trappe). En effet, la ville de Chibougamau se trouve sur ce territoire, ainsi que la mine Joe Mann et la mine abandonnée Campbell. Le projet de mine de vanadium présenté en 2002, puis abandonné avant sa mise en œuvre, se trouvait sur le même gisement que celui visé par BlackRock. Comme l'ensemble de ces développements se trouve dans la portion sud du territoire de chasse, la famille Wapachee a dû concentrer ses activités dans la portion nord, d'où ses demandes concernant la réduction de l'empreinte écologique du projet BlackRock.

Métaux BlackRock, la famille Wapachee, la Nation d'Oujé-Bougoumou et le GCC ont mené des discussions sur une période de deux ans pour conclure une entente sur les impacts et les bénéfices (en anglais, « Impact and Benefits Agreement » ou « IBA »). L'entreprise s'est engagée, entre autres, à se concentrer sur la production de fer, dont le traitement ne génère pas de drainage acide dans l'environnement.

Selon Abel Bosum, il faut tenir compte des effets indirects du projet (« ripple effect »). Il ne s'agit pas seulement de l'impact du site minier, mais de l'ensemble des infrastructures, notamment du transport par camions. Il donne en exemple le bruit et la poussière que causerait le passage de dizaines de camions par jour devant le camp de la famille Wapachee. M. Bosum mentionne que les animaux n'ont pas frontières : ils chercheront naturellement à éviter les perturbations, rendant ainsi leur capture plus difficile. Abel Bosum explique que, lors de discussions menant à une entente avec une société minière, les parties abordent de façon prioritaire les dispositions concernant les impacts environnementaux et sociaux, ainsi que leurs mesures d'atténuation. Par la suite, les parties discutent des retombées économiques (emplois, contrats, formation).

Selon Jacqueline Leroux, l'entreprise BlackRock, enracinée dans la région, connaît bien le territoire et sa valeur pour les Cris et les Jamésiens. L'entreprise partage la préoccupation des Cris concernant la protection de l'environnement et des habitats nécessaires à la poursuite des activités traditionnelles. Selon Abel Bosum, la petite taille de l'entreprise a facilité les discussions, car la conclusion d'un « IBA » nécessite habituellement beaucoup plus de temps.

Pour Curtis Bosum, Chef d'Oujé-Bougoumou, l'accès à l'information concernant les projets est un enjeu de sécurité. Parfois, des employés d'entreprises minières se trouvent sur le territoire, à l'insu des Cris, pendant que des activités de chasse sont en cours. De plus en plus, les Cris prennent les devants, notamment lors d'événements regroupant les promoteurs minières, pour les sensibiliser à l'importance de renseigner les communautés et de collaborer avec elles sur les projets. Curtis Bosum explique que la politique minière de la Nation crie (« Cree Mining Policy ») doit être mise à jour en précisant les exigences d'information des communautés.

Abel Bosum souligne que l'Entente sur la gouvernance régionale, signée par le Gouvernement du Québec et le Gouvernement de la Nation crie en 2012, prévoit plusieurs dispositions pour informer les Cris. Par exemple, le GNC doit être informé dès qu'un claim est émis sur le territoire de la Baie James par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Toutefois, ces dispositions ne sont pas mises en œuvre encore.

En matière de processus, Abel Bosum recommande aux promoteurs de projets de contacter d'abord la Première nation crie (conseil de bande), qui pourra ensuite les diriger vers le maître de trappe concerné ou une personne ressource de la Première nation ou du GCC. M. Bosum croit que la rencontre des représentants de l'entreprise avec les trappeurs concernés constitue une étape essentielle pour prendre le pouls de leurs intérêts et de leurs préoccupations. L'entreprise peut ainsi relever des informations pour constituer l'état de référence du milieu (« baseline »), d'autant plus qu'il y a peu d'information disponible à ce sujet pour le territoire de la Baie James. Selon Abel Bosum, le suivi post-autorisation des activités d'une mine demeure toutefois un défi.

Mardi, 22 septembre

2. PRÉSENTATION DE JOHANNE MORASSE CONCERNANT LES MANDATS DU COMITÉ DES RESSOURCES NATURELLES DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES (GREIBJ)

La présidente du CCEBJ mentionne que le GREIBJ a mis sur pied un Comité des ressources naturelles, composé à parts égales de représentants des Cris et des Jamésiens, pour élaborer le premier plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). Ce dernier s'appliquerait en terres de catégorie III. Le PRDIRT énonce les orientations du développement ainsi que les priorités d'utilisation des ressources naturelles et du territoire. Un membre¹ précise que le PRDIRT sera élaboré de façon à compléter les initiatives de planification du Gouvernement de la Nation crie et de l'Administration régionale Baie James.

Un membre explique que les travaux sur le PRDIRT ont peu avancé, d'abord en raison de la mise en place graduelle des dispositions de l'Entente sur la gouvernance du territoire Eeyou Istchee Baie-James. Par ailleurs, le GREIBJ attend des fonds du gouvernement du Québec pour mener à bien l'élaboration du PRDIRT.

Johanne Morasse indique que le Comité des ressources naturelles aura aussi pour mandat de superviser le travail des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT). Chacune des 21 unités d'aménagement du territoire du GREIBJ aura une TGIRT qui énoncera, aux fins de la planification forestière, les intérêts et les préoccupations des différentes catégories d'utilisateurs. Cette proposition sera formulée sous la forme de valeurs, d'objectifs, d'indicateurs et de cibles (VOIC).

Un membre précise que certaines TGIRT pourraient être fusionnées, notamment lorsque des unités d'aménagement concernent les mêmes entreprises forestières. Ceci éviterait la dispersion des acteurs impliqués sur plusieurs tables.

Les Cris participeront également aux TGIRT. Cependant, un membre précise que ces tables ne remplacent pas les mécanismes de consultation prévus par le régime forestier adapté de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le Québec et les Cris (ENRQC). Le territoire de ce régime couvre 15 des 21 unités d'aménagement du GREIBJ. Mme Morasse souligne l'attitude inclusive concernant la composition de TGIRT. Par exemple, certaines comprennent des groupes de femmes autochtones concernées, entre autres, par la pérennité de la cueillette d'herbes médicinales en forêt.

Parmi les autres mandats prévus au cours des trois prochaines années, le Comité des ressources naturelles s'attend à participer aux consultations concernant le plan d'affectation du territoire public (PATP). Dans le secteur forestier, les plans d'aménagement forestier intégrés tactiques (PAFIT) et les calculs de possibilité du Forestier en chef feront également l'objet de consultations. Le Comité des ressources naturelles suivra aussi les développements concernant le Plan de transports et de mobilité durable pour le Nord-du-Québec. Enfin, la mise en œuvre du Plan Nord pourrait donner lieu à des consultations sur les objectifs de conservation touchant 50%

¹ Le terme « membre » est utilisé au sens générique. Il peut désigner une femme ou un homme.

du territoire au nord du 49^e parallèle; ces initiatives viseraient autant de nouvelles aires protégées (20% du territoire) que des secteurs réservés à des fins autres qu'industrielles (30%).

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Ginette Lajoie, appuyée par Pascale Labbé, l'ordre du jour est adopté tel que modifié.

4. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 193^E RÉUNION (9 ET 10 JUIN 2015)

Sur une proposition de Chantal Otter Tétreault, appuyée par François Boulanger, le compte rendu de la 193^e réunion (Gatineau, 9 et 10 juin 2015) est adopté tel que modifié.

5. ÉVÉNEMENT SOULIGNANT LE 40^E ANNIVERSAIRE DE LA SIGNATURE DE LA CBJNQ

Le Grand Conseil des Cris prévoit souligner les 40 ans de la CBJNQ, signée en 1975, lors d'un événement à Mistissini les 10 et 11 novembre 2015. Si le CCEBJ est invité, il désignera une délégation pour l'occasion.

6. PRIORITÉS 2015-2017

a. Réflexion concernant l'évaluation environnementale stratégique

Une délégation a présenté le mémoire du CCEBJ concernant le Livre vert sur la modernisation du régime d'autorisation de la *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)* durant les consultations de la Commission des transports et de l'environnement, à Québec, le 3 septembre 2015. Le Comité souhaite à présent poursuivre sa réflexion dans le cadre d'un second atelier pour aider à préparer, entre autres, des commentaires concernant le projet de loi attendu sur la modernisation de la LQE.

Cet atelier permettrait d'établir sur quoi les ÉES doivent porter, comment leurs résultats peuvent être intégrés dans les processus de prise de décision et d'autorisation, et comment les Cris peuvent participer. Un sous-comité du CCEBJ s'adjoindra les services d'une personne ressource externe pour l'organisation de l'atelier et le rapport de recommandations.

b. Étude sur les effets cumulatifs

Le Sous-comité sur les priorités prévoit discuter avec un expert en évaluation des effets cumulatifs pour déterminer les modalités de l'étude à mener. Celle-ci comprendrait un volet comparatif avec d'autres juridictions pour identifier des principes et des normes en matière d'évaluation des effets cumulatifs. L'étude inclurait également le traitement des effets cumulatifs dans un échantillon d'études d'impact menées dans le cadre du processus d'évaluation et d'examen du chapitre 22.

Un membre suggère que la présidente sollicite l'aide financière d'une agence gouvernementale pour réaliser l'étude sur les effets cumulatifs.

c. Accès aux données des études d'impact

Le CCEBJ écrira à des associations de promoteurs ou de grands promoteurs sur le Territoire pour sonder leur intérêt à partager les données de l'étude d'impact de leur projet, de l'état de référence du milieu et de l'étude de suivi. Selon un membre, le partage de ces données serait un atout pour les promoteurs, qui ont souvent peu de connaissances sur le milieu visé par leur projet. Par ailleurs, un membre a souligné l'intérêt du Gouvernement de

la Nation crie à obtenir des données géoréférencées afin d'aider à délimiter la zone d'étude d'un projet de développement.

d. *Approche pour l'examen des plans d'aménagement forestier*

Le secrétaire a transmis une proposition concernant les modalités d'un atelier de réflexion sur l'examen des plans d'aménagement forestier intégrés (PAFI) par le CCEBJ. Un sous-comité sur la foresterie est créé pour examiner les enjeux associés à l'examen des PAFI, notamment le risque de dédoubler le travail réalisé par les organismes de l'ENRQC.

Le CCEBJ doit reprendre son examen lorsque le gouvernement du Québec et les Cris auront conclu une entente sur les modalités d'application du régime prévu par la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* (2010) au territoire du régime forestier adapté de l'ENRQC, conformément à l'Entente sur la gouvernance du territoire Eeyou Istchee Baie-James.

7. SUIVI DE LA TABLE DE DISCUSSION SUR L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE

La présidente rappelle les démarches menées, notamment par le Grand Conseil des Cris (GCC) et le CCEBJ, pour demander au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MÉRN) de tenir une table de discussion sur l'acceptabilité sociale sur le territoire de la Baie James. Le MÉRN a finalement acquiescé à la demande, après quoi le GCC a organisé la table à Mistissini, le 3 septembre 2015. Comme pour les tables de discussion tenues dans le Sud du Québec, Johanne Gélinas de RCGT a été mandatée pour présider l'événement.

Le CCEBJ écrira au Sous-ministre du MÉRN pour souligner, comme ce fut le cas durant la table de discussion à Mistissini, le sens particulier de l'acceptabilité sociale dans le contexte du territoire conventionné. Par ailleurs, le Comité rappellera le rôle de conseiller qu'il pourrait jouer durant d'éventuelles consultations concernant un Livre vert sur l'acceptabilité sociale.

8. PROCHAINE RÉUNION

Comme la présidente ne pourra pas être présente le lendemain, les membres fixent les dates de la prochaine réunion. Ce sera à Montréal, les 8 et 9 décembre 2015. Une partie de la première journée sera réservée à l'atelier sur l'évaluation environnement stratégique.

Mercredi, 23 septembre

En l'absence de la présidente, la vice-présidente Chantal Otter Tétreault agit comme modératrice.

9. ADMINISTRATION

a. *Nouveau membre nommé par le Gouvernement de la Nation crie (GNC)*

Le Comité exécutif du Grand Conseil des Cris/Gouvernement de la Nation crie a désigné Andy Baribeau pour remplacer John Paul Murdoch au sein du CCEBJ. Une copie de la résolution sera acheminée au secrétariat du CCEBJ le plus tôt possible.

b. *Adoption de la proposition budgétaire pour l'année 2016-2017*

Le secrétaire présente la proposition budgétaire approuvée au préalable par le Comité administratif. La proposition respecte le cadre financier des prévisions quinquennales, soit une augmentation annuelle des frais

de rémunération et des frais d'exploitation estimée à 2%. Le cas échéant, le CCEBJ peut établir un taux différent au moment de la révision salariale des employés.

Sur une proposition de Manon Cyr, appuyée par Ginette Lajoie, la proposition budgétaire 2016-2017 est adoptée à l'unanimité.

c. Subvention du CCEBJ pour l'année 2015-2016

Le CCEBJ a reçu une lettre de la Sous-ministre du MDDELCC et du président de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE) annonçant le montant de la subvention pour 2015-2016, soit 331 000 \$ (30 000 \$ est retranché de ce montant pour les frais de secrétariat du Comité d'évaluation (COMEV)). Les représentants des bailleurs de fonds ont indiqué que le montant de la subvention, au cours des prochaines années, pourrait être ajusté afin que le fonds d'exploitation (surplus accumulé) n'excède pas 100 000 \$.

Le CCEBJ écrira à la Sous-ministre du MDDELCC pour indiquer son accord avec la réduction proposée du fonds d'exploitation, à condition toutefois que la subvention soit versée par le MDDELCC au début de l'année financière. Autrement, le CCEBJ serait contraint d'épuiser son fonds d'exploitation et de fermer temporairement son secrétariat.

10. SUIVI DES DOSSIERS

a. Objectifs secondaires des priorités 2015-2017

i. Évaluation des capacités des comités d'évaluation et d'examen

La présidente et le Sous-comité sur la participation publique rencontreront le Comité d'examen (COMEX) et le COMEV le 2 octobre prochain. La délégation du CCEBJ présentera ses recommandations sur la participation publique et prendra le pouls des ressources des comités pour mener des activités de participation publique, notamment en matière d'expertise et de collaboration.

Sur le même sujet, un membre et l'analyste du CCEBJ rencontreront le président et les membres du Comité fédéral d'examen (COFEX-Sud), le 7 octobre 2015.

ii. Information sur les activités d'exploration minérale

En guise de suivi aux recommandations concernant le traitement de l'exploration minérale dans le processus d'évaluation et d'examen, l'analyste a préparé des fiches d'information concernant les types d'exploration. Après révision, elles seront affichées sur le site Internet du CCEBJ pour fournir une information vulgarisée, en complément aux recommandations sur l'exploration minérale.

iii. Réflexion concernant l'exercice de collaboration BAPE-CCEBJ sur les enjeux de la filière uranifère

Les membres de la Commission du CCEBJ sur les enjeux de la filière uranifère ont rencontré leurs homologues du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), le 4 septembre, pour faire un exercice « post-mortem ». Cet exercice a permis de souligner l'importance de respecter l'indépendance de chaque organisme, ainsi que d'établir un protocole clair, au préalable, pour déterminer les modalités de la collaboration entre les commissions du BAPE et CCEBJ. Par

ailleurs, les deux commissions trouvent essentiel de rédiger un rapport conjoint, plutôt que des rapports distincts, au terme de l'exercice.

Les commissaires du CCEBJ trouvent important, dans la mesure où un exercice semblable serait répété, de prévoir des dispositions pour assurer leur accès à l'information du BAPE; durant l'enquête sur la filière uranifère, cela n'était pas possible sans processus préalable d'assermentation. En outre, les deux commissions doivent établir des règles de diffusion conjointes concernant l'information au public.

La personne ressource associée à la commission du CCEBJ doit déposer un projet de rapport concernant le « post-mortem » sous peu. Le rapport sera étudié par le Sous-comité sur la participation publique afin d'établir s'il y a lieu de formuler des recommandations supplémentaires à la lumière de l'expérience de consultation sur les enjeux de la filière uranifère.

11. PRÉSENTATION DE STÉPHANIE BLEAU, ÉQUIPE DE COORDINATION DU PROGRAMME DE RECHERCHE ENVIRONNEMENT NORDIQUE D'OURANOS, UN CONSORTIUM SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Stéphanie Bleau a participé à l'atelier sur l'acquisition de connaissances environnementales et sociales, à Mistissini en mars 2014, comme spécialiste vulnérabilités, impacts et adaptation aux changements climatiques. L'un des constats de l'atelier concernait le manque de recherche concernant des enjeux importants liés aux impacts des changements climatiques sur le territoire Eeyou Istchee Baie-James (comparativement au Nunavik). Les participants ont souligné la nécessité de déployer des efforts supplémentaires pour multiplier les activités de communication et de vulgarisation des connaissances acquises et d'exercer un meilleur transfert auprès des instances qui encadrent le développement du territoire.

En guise de suivi à l'événement tenu à Mistissini, Mme Bleau a souhaité faire connaître davantage Ouranos et ses travaux de recherche au bénéfice des intervenants agissant sur le Territoire. Elle a exposé certains travaux réalisés dans le passé et communiqué des exemples de livrables tirés de l'ensemble de la programmation d'Ouranos (guide à l'intention des décideurs municipaux aux prises avec les impacts des changements climatiques, guide sur les scénarios climatiques, atlas de la biodiversité nordique, etc.).

Ouranos est un organisme frontière, entre la recherche et la mise en œuvre, qui préconise une démarche participative et de partenariats. Le Consortium est structuré autour de deux thèmes : d'abord, un groupe d'experts s'occupe des dimensions plutôt socio-économiques et environnementales par l'entremise d'analyses de vulnérabilités et d'impacts et de la science de l'adaptation (VI&A). Un deuxième groupe s'occupe des sciences du climat en produisant des scénarios climatiques, des analyses hydro-climatiques et en développant le modèle climatique régional.

Le réseau d'Ouranos comprend une centaine d'organismes, et plus de 450 scientifiques et professionnels. Étant au début du cycle de renouvellement scientifique, Ouranos compte plus d'une cinquantaine de projets en cours et plusieurs seront développés durant la période 2014-2019². Le groupe VI&A est composé de dix programmes thématiques qui visent des enjeux jugés prioritaires : approvisionnement énergétique, ressources en eau, santé, sécurité des

² Mme Bleau a fourni la liste des projets.

populations et des infrastructures, activités agricoles, minières, tourisme et transport, environnement naturel/socio-culturel³.

Pour chaque programme thématique retenu, un organe de concertation appelé comité de programme est instauré. Ce comité a pour mandat de développer et d'assurer le suivi d'un programme scientifique. Pour assurer la rigueur et la qualité scientifique, tous les projets proposés doivent suivre le processus de gouvernance en place. Une fois approuvé, les responsables de ces projets doivent mettre en place un comité de suivi qui veillera à son bon déroulement.

Le Consortium informe les décideurs et les conseille pour identifier, évaluer, promouvoir et mettre en œuvre des stratégies régionales et locales d'adaptation aux changements du climat. Dans un esprit de renforcement des capacités, OURANOS s'est doté d'un processus de gouvernance inclusif assurant la participation des communautés, notamment les autochtones. À présent, le programme « Environnement nordique » souhaite mettre l'accent sur la prise en compte des changements climatiques dans le processus d'autorisation. La sécurité alimentaire et la gestion des ressources en milieu nordique seront également des sujets de recherche prioritaire.

Un membre s'informe des progrès réalisés concernant l'état des connaissances sur les changements climatiques pour le territoire de la Baie James. Stéphanie Bleau souligne que le Consortium a publié des scénarios de changements climatiques intégrant les plus récentes simulations, entre autres concernant le pergélisol, le régime des glaces, l'érosion des rives et l'aménagement forestier. Plusieurs projets de recherche concernent spécifiquement le territoire de la Baie James, entre autres l'impact sur l'habitat de la sauvagine et du caribou des bois ainsi que le régime des tempêtes en région marine. Des membres soulèvent également l'enjeu du déclin des herbiers à zostères sur la côte de la baie James. Ces herbiers constituent une aire d'alimentation importante pour la sauvagine.

Stéphanie Bleau mentionne qu'OURANOS prépare aussi un portrait climatique régional. Selon un membre, ces connaissances peuvent aider à la préparation de directives d'études d'impact adaptées au milieu nordique. Concernant les tiques d'originaux, Mme Bleau indique qu'OURANOS n'a pas encore examiné la progression de ce parasite. Il est toutefois vraisemblable que son aire de répartition se déplace vers le nord à la faveur du réchauffement climatique⁴.

Il existe plusieurs façons pour les organisations régionales et locales de s'impliquer en recherche chez Ouranos afin d'être à l'affût des derniers développements. L'implication des gestionnaires, praticiens et experts peut s'effectuer au niveau du comité de programme ou au niveau des projets. Ce grand réseau de diffusion permet par consensus de relayer aux différentes échelles, territoriales et institutionnelles, des informations à jour en science du climat et de l'adaptation⁵.

12. PRÉSENTATION DE GENEVIÈVE BRISSON DE L'UQAR CONCERNANT L'INTÉGRATION DES DÉTERMINANTS DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE SANTÉ DURANT LES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Dans l'esprit des travaux du Consortium OURANOS, Geneviève Brisson explique que le projet répond aux besoins formulés par le Conseil cri de la santé et des services sociaux en matière de

³ Pour plus information : <http://www.ouranos.ca/fr/notre-organisation/structure.php>

⁴ Rodenhouse, N.L., L.M. Christeson, D. Parry et L.E. Green. « Climate change effects on native fauna of northeastern forests », Canadian Journal of Forest Research, vol. 39, 2009, p. 249-263.

⁵ Ouranos (2015). Vers L'adaptation : Synthèse des connaissances sur les changements climatiques au Québec

participation aux évaluations environnementales sur le Territoire. Le projet, mené par l'Institut national de santé publique (INSPQ) avec la collaboration des milieux universitaire et de la santé, a pour but d'améliorer la santé de la population en territoire cri en bonifiant la préparation des évaluations environnementales de projets. Le projet mise notamment sur une meilleure prise en compte des effets sanitaires des projets ainsi que des effets des changements climatiques. À cette fin, les auteurs ont créé des outils utilisables et adaptables au contexte particulier d'Eeyou Itschee (la « Boîte à outils »).

Mme Brisson explique que les auteurs ont notamment examiné le processus actuel d'évaluation et d'examen des impacts et la place occupée par la santé dans ce contexte. Ils ont d'abord observé que beaucoup d'information concernant des projets spécifiques n'était pas publique. En outre, le Conseil cri de la santé a de la difficulté à faire valoir ses préoccupations durant le processus d'évaluation et d'examen pour différentes raisons, tels les courts délais impartis pour présenter des commentaires sur de volumineuses études d'impact.

La Boîte à outils est conçue pour des publics variés (analystes des instances gouvernementales et paragouvernementales, consultants et promoteurs, leaders et membres des communautés). Elle se présente sous forme de grilles, de documents de référence, de questionnaires et de courtes présentations concernant les composantes connues du projet et les enjeux de santé ou de climat à considérer. À cet égard, Geneviève Brisson rappelle la vision holistique des Cris où les impacts environnementaux ou climatiques peuvent aussi se traduire en problèmes de santé en raison de leur spiritualité, de l'attachement à la terre et à un mode de vie où la récolte faunique occupe une place particulière.

Un membre demande si les auteurs ont identifié des projets intégrant les impacts de santé et des changements climatiques, par exemple le projet hydroélectrique Eastmain 1-A et dérivation Rupert. Mme Brisson explique que de tels examens ne faisaient pas partie de la méthodologie adoptée pour créer la Boîte à outils. Toutefois, elle commente que, selon elle, ce dernier projet constitue une exception en raison du volume de la documentation et la disponibilité de celle-ci. En matière de santé, elle souligne qu'il faut considérer également les effets indirects.

Répondant à une question, Geneviève Brisson estime que la fonte précoce de la glace sur les cours d'eau, au printemps, peut être un exemple de lien entre les changements climatiques et la santé pour les Cris. En effet, ce phénomène crée des risques pour les Cris se rendant en motoneige à la leur camp pour la chasse à la sauvagine du printemps; l'impact sur la santé, en cas de diminution des pratiques traditionnelles, peut être significatif. Comme exemple dans un autre domaine, elle cite aussi le menu de la cafétéria sur le chantier. Pour les travailleurs du site, qui ont peu d'autres options, cela peut accroître l'incidence des maladies cardio-vasculaires ou de l'obésité. Selon un membre, il faut considérer aussi la responsabilité individuelle de chaque travailleur qui fait ce choix.

Selon Mme Brisson, la Boîte à outils vise aussi à encourager les promoteurs de projets à intégrer la participation citoyenne. Pour leurs projets, les promoteurs devraient élaborer un profil initial de la communauté visée, en énonçant par exemple les déterminants de santé à considérer. Pour l'instant, cela demeure un défi en raison de la séparation des pouvoirs, un ministère étant responsable de la santé, et un autre des évaluations environnementales.

Un membre présente la priorité du CCEBJ concernant la diffusion des données d'études d'impact et d'études de suivi. Si ces données étaient accessibles, il serait plus aisé d'établir un état de référence du milieu ou un profil de la communauté. Des membres soulignent par ailleurs que l'échelle de l'évaluation de projets n'est pas idéale pour prendre en compte les effets du changement climatique. Le CCEBJ croit que l'évaluation environnementale stratégique (ÉES)

permettrait une meilleure prise en compte des enjeux, incluant ceux du climat, en amont du dépôt des projets de développement.

13. RENCONTRE AVEC PAMELA MACLEOD DU GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE ET HUBERT PETAWABANO DE LA PREMIÈRE NATION CRIE DE MISTISSINI CONCERNANT LA RÉTROSPECTIVE DES CONSULTATIONS SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE

Le CCEBJ a invité Pamela MacLeod, responsable du centre de documentation de Mistissini concernant les enjeux de la filière uranifère, et Hubert Petawabano, administrateur local en environnement de Mistissini, à partager leur expérience concernant les consultations menées sur les enjeux de la filière uranifère. Les commissions du BAPE et du CCEBJ ont visité la communauté lors de chacune des trois phases de consultation, soit la préconsultation (juin 2014), l'échange avec les experts (septembre) et le dépôt de mémoires (novembre).

Pamela MacLeod précise que son rôle consistait à informer les gens, de façon neutre, concernant les modalités de la consultation, afin de les aider à préparer leur intervention ou déposer leur mémoire. Elle a également rencontré des élèves dans les écoles pour leur expliquer le processus de consultation et les enjeux. En ce qui concerne le centre de documentation, il y a eu peu de visites.

De son côté, Hubert Petawabano est intervenu durant les consultations en tant que représentant de sa communauté. D'une part, il a essayé d'intervenir de façon objective, mais d'autre part, il devait se conformer aux directives du Chef et du Conseil. En comparant avec les consultations antérieures concernant le projet d'exploration uranifère Matoush, menées par les comités d'examen et la Commission canadienne de sûreté nucléaire, M. Petawabano trouve que les commissions du BAPE et du CCEBJ ont donné davantage d'opportunité aux gens de s'exprimer.

Le déroulement des consultations

Pamela MacLeod explique que le contexte des consultations sur les enjeux de la filière uranifère n'était pas clair au début. Beaucoup confondaient l'exercice avec les consultations sur le projet Matoush. Par ailleurs, le lien entre les trois phases de consultation était flou pour plusieurs au début. Selon Mme MacLeod, les participants étaient davantage rassurés lorsqu'on leur expliquait le déroulement des consultations en langue crie, comme ce fut le cas lors des interventions du président de la commission du CCEBJ.

Selon Mme MacLeod, un certain degré de souplesse est nécessaire, durant les consultations, pour que les Crie participent. À cet égard, les commissions se sont bien adaptées. Par contre, il y avait beaucoup d'échanges techniques entre les experts durant la seconde phase de consultations, ce qui en fit décrocher plusieurs. Selon Hubert Petawabano, les experts devraient énoncer clairement leur rôle et participer aux activités visant à préparer la communauté à la consultation. Par ailleurs, Mme MacLeod a noté que, lorsqu'un expert reportait à plus tard la réponse à une question pour faire des vérifications, les gens ne savaient pas où trouver la réponse après la consultation.

Suite au commentaire d'un membre, Pamela MacLeod estime qu'une séance de validation dans la communauté, avant le dépôt du rapport de recommandations du BAPE, aurait été utile. Cela aurait permis aux participants de saisir les liens entre leurs interventions et le contenu du rapport. Hubert Petawabano croit qu'une telle séance serait également utile avant le dépôt de recommandations du Comité d'examen (COMEX).

Selon Hubert Petawabano, le lien entre le rapport du BAPE et la suite des événements n'est pas clair. En gros, il croit qu'il s'agit d'un processus complexe. Il faut souligner aussi que la communauté de Mistissini a été l'hôte de beaucoup de consultations, sur des projets divers, au cours des dernières années. M. Petawabano et un membre conviennent que les responsables de la communauté et du Gouvernement de la Nation crie font un travail préalable crucial pour préparer les gens à la consultation en expliquant le processus et les enjeux.

Collecte des opinions et diffusion de l'information

En réponse à une question, Pamela MacLeod indique que la disposition de la salle, avec les commissaires assis à la table à l'avant, peut paraître intimidante pour certaines personnes. Elle suggère la tenue de petits groupes de discussion ou d'entrevues individuelles pour favoriser la participation des personnes mal à l'aise dans un contexte aussi formel.

Un membre demande de quelle façon l'information sur le projet est fournie à la communauté. M. Petawabano souligne que cela dépend du projet. Le projet minier Renard a été exemplaire à cet égard, car l'entreprise Stornoway organisait des journées « portes ouvertes » tous les trois mois, et ce, bien avant le début des consultations menées le Comité d'examen (COMEX). Sur la question du financement de la participation publique, M. Petawabano croit que cela permettrait à la communauté de faire appel à des experts indépendants pour obtenir une information objective. Actuellement, de tels fonds sont prévus seulement pour les projets assujettis à la procédure de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

14. VARIA

a. *Suivi de la rupture de digue de l'ancienne mine Opémiska*

Le CCEBJ invitera la directrice de la Restauration des sites miniers du MÉRN à présenter le suivi de l'habitat du poisson, les travaux de restauration et la communication avec la communauté de Waswanipi à la suite à la rupture de la digue Opémiska en 2008.

b. *Document d'orientation pour les promoteurs de projets soumis à une autoévaluation en vertu de la Loi sur les pêches 2012*

L'analyste du CCEBJ indique que la direction régionale du ministère des Pêches et Océans prévoit terminer, d'ici la fin du mois, son analyse du « Document d'orientation à l'intention des promoteurs » proposé par le CCEBJ.

c. *Caractérisation de la Pointe Louis XIV (Cape Jones)*

Un membre explique que le MDDELCC a désigné une firme de consultants pour caractériser le site. La firme collabore avec la communauté de Chisasibi, pour l'embauche de personnel sur le terrain, ainsi qu'avec le Gouvernement de la Nation crie pour l'expertise en archéologie. Un rapport de caractérisation est attendu à l'automne 2015.



Marc Jetten
Secrétaire exécutif
Le 10 décembre 2015